

RENTRÉE 2019

UNIQUEMENT pour les PS, CP et nouveaux arrivants

Etape 1 : INSCRIPTIONS EN MAIRIE

- Mercredi 20 février de 14h à 18h
- Samedi 23 février de 10h à 12h30
- Jeudi 28 février de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Vous devrez vous munir des documents suivants :

- **Un justificatif de domicile,**
- **Le carnet de santé,**
- **Le livret de famille,**
- **Le certificat de radiation, si l'enfant vient d'une autre école.**



Etape 2 : ADMISSIONS EN MATERNELLE P.S. (enfants nés en 2016)

Les **admissions** à l'école maternelle Les Jonquilles se feront aux dates suivantes :

- Mardi 12 mars de 14h à 15h puis de 16h45 à 18h
- Jeudi 14 mars de 14h à 15h puis de 16h45 à 18h
- Vendredi 15 mars de 8h40 à 11h40 puis de 13h40 à 16h40

Pour un rendez – vous, en cas d'indisponibilité à ces dates, veuillez appeler le :

01.64.32.12.12. **Directeur :** M. Fabrice FERRY

Etape 2 : ADMISSIONS A L'ELEMENTAIRE C.P.

Les **admissions** au CP à l'école élémentaire Les Tournesols se feront aux dates suivantes :

- Mardi 12 mars de 13h30 à 18h30
- Mardi 26 mars de 8h à 18h30
- Vendredi 29 mars de 16h30 à 18h30

Pour un rendez – vous, en cas d'impossibilité à ces dates, veuillez appeler le :

01.64.32.03.49 (avant 8h20) **Directrice :** Mme Anne – Laure HURTAULT

Les documents nécessaires pour les admissions dans les écoles sont :

- **Le certificat d'inscription ORIGINAL** délivré par la mairie (**indispensable**)
- **Le certificat de radiation** délivré par l'ancienne école en cas de changement d'école,
- **La photocopie des vaccinations du carnet de santé,**
- **La photocopie du livret de famille,**
- **Double du jugement** en cas de divorce ou de séparation.